



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2020

France Relance : Visite de l'entreprise Expliseat, lauréate du Fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique pour son projet « CABIN »

Dans le cadre de France Relance, le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique vise à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique de la filière aéronautique. Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Marc Guillaume, s'est rendu aujourd'hui dans les locaux de l'entreprise Expliseat, qui fait partie des lauréats pour son projet « CABIN ». Celui-ci concilie croissance économique et réduction de la pollution.

Expliseat, une entreprise innovante pour construire des lendemains plus verts

Expliseat a pour mission l'amélioration énergétique des moyens de transport. Elle est la première entreprise à avoir certifié un siège d'avion en composite, 50% plus léger que ses concurrents. Cette innovation permet aux compagnies aériennes d'économiser du carburant, de transporter plus de passagers et de réduire leurs émissions de CO2.

L'objectif du projet « Cabin » est de s'appuyer sur le savoir-faire d'Expliseat en matière de transformation et de recyclage de matériau composite pour adapter cette technologie à d'autres éléments d'un avion. Expliseat proposera ainsi un allègement global du poids des appareils. Cette réalisation amènera également une amélioration des outils et des processus pour la production de matériaux à forte valeur ajoutée, permettant de diminuer l'empreinte carbone de ses clients tout en réduisant les déchets produits par l'industrie aéronautique.

Le montant de l'aide accordée à Expliseat par l'Etat s'élève à **1 787 000 €** sur un budget projet de 2 870 000 €. Alors que 28 salariés composent aujourd'hui l'équipe d'Expliseat, le projet devrait permettre de recruter près de 22 personnes supplémentaires.

Le fonds national de modernisation de la filière aéronautique

Dans le cadre de France Relance, le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique vise à accélérer la

diversification, la modernisation et la transformation écologique de la filière aéronautique. Dotés de 100 millions d'euros en 2020 et de 300 millions d'euros sur trois ans, les projets sélectionnés doivent permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques pour sortir de la crise tout en préparant l'avion vert du futur.

Les entreprises peuvent toujours déposer un projet dans le cadre de la relance du secteur aéronautique mais aussi pour les autres secteurs stratégiques de l'industrie (automobile, nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie, télécommunications 5G).

Un appel à projets est ouvert jusqu'au 1er juin 2021 : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

Pour plus d'informations : <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15